

Aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable.

6211-24-020

C'est à titre de citoyen de la municipalité de Sainte-Sophie d'Halifax qu'aujourd'hui je prends position en rapport avec le projet éolien projeté dans la MRC de l'Érable.

Ce projet suscite grandement mon intérêt parce que concrètement j'aurai à subir un bon nombre d'inconvénients majeurs lors de la construction, de la réalisation et de toute la durée de vie du parc éolien. Alors que pour moi les avantages et les bénéfices seront inexistants.

Concrètement donc j'aurai à subir la dégradation du paysage. J'aurai à subir la dégradation des routes de mon village, la dégradation de ma qualité de vie. Je serai forcé d'accepter le bruit, la pollution visuelle, l'augmentation de l'achalandage sur les routes, l'augmentation de l'afflux touristique et les incertitudes face aux dangers reliés à ma santé.

Inversement, parce qu'aucune éolienne ne sera directement implantée sur mon sol on ne m'a offert aucune compensation. En fait, on ne m'a même pas demandé mon opinion jusqu'à maintenant.

En conclusion, ce projet n'est pour moi qu'une suite d'inconvénients importants qui m'imposent de prendre position contre l'aménagement d'un parc éolien dans la MRC de l'Érable.

Bien à vous,

Georges Bélanger,

Citoyen de Sainte-Sophie d'Halifax.